

Présenté par :



VILLE DE
SAINT-GEORGES



Saint-Georges – 3 mai 2012 – Pour diffusion immédiate

Sur 4 continents, plus de 300 Tours, même jour, même heure. Un hommage aux cyclistes qui ont perdu la vie... Une invitation au partage de la route.

Le Tour du Silence aura lieu à Saint-Georges et dans plusieurs autres municipalités du Québec et du monde le 16 mai prochain à 18h30. Cette année, les organisateurs locaux ont opté pour un nouveau trajet afin d'avoir plus de visibilité. Le Tour sera présenté sous la présidence d'honneur de M. Georges Salvas, directeur des ressources humaines et secrétaire général au Cégep Beauce-Appalaches.

Il s'agit d'une randonnée cycliste pour tous de 12km, dans le silence, avec une vitesse moyenne de 15km/h où petits et grands peuvent faire une réflexion sur les dangers de la route afin que les accidents, telle que la tragédie du 14 mai 2010, où 3 cyclistes perdirent la vie à Rougemont, ne surviennent plus. L'événement veut sensibiliser les gens, cyclistes et automobilistes, au partage de la route et à l'adoption de comportements responsables. Il nous rappelle aussi le Code de la sécurité routière et son importance. Finalement, il est une des rares occasions de se commémorer et rendre hommage aux cyclistes qui se sont fait happer mortellement. Les participants parcourront des rues de l'est de la ville afin d'être bien vu pour accentuer les objectifs du Tour du silence.

'Je suis fier de m'associer au Tour du Silence. ...Le vélo est un très beau sport : il nous permet de découvrir chacune des régions où nous circulons à notre rythme. Savoir que nous pouvons emprunter les routes de façon sécuritaire où chacun fait attention à sa conduite rend l'activité encore plus agréable.', a affirmé M.Salvas.

Cet événement s'adresse donc à tous ceux et celles qui sont appelés à partager la route, mais aussi à ceux et celles qui s'en abstiennent par crainte. Ils auront la chance, lors de cette randonnée, d'être encadrés par une escorte policière. Le départ se fait au Centre sportif Lacroix-Dutil. Le port du casque est obligatoire.

Prendre part au Tour du Silence, c'est sensibiliser à la vulnérabilité des cyclistes, c'est encourager un comportement courtois sur les routes et c'est aussi accorder au cycliste sa place importante.

Pour toutes informations supplémentaires, visitez notre site internet : Grandprixcyclistedebeauce.com ou communiquez avec nous au 418.227.5894